

INITIATIVE POPULAIRE LEGISLATIVE CANTONALE « Moins d'impôts dans le Canton de Neuchâtel »

Les électrices et électeurs soussignés, faisant application des articles 98 et suivants de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984, demandent par voie d'initiative législative sous forme de proposition générale :

Une modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) par la réduction du barème d'imposition des personnes physiques de 10% d'ici l'année 2030 par rapport à l'année 2023.

LOI SUR LES DROITS POLITIQUES (DU 17 OCTOBRE 1984)

Art. 101 ¹L'électeur doit apposer de sa main lisiblement sur la liste ses nom, prénoms, date de naissance et adresse, et signer.

²Il ne peut signer qu'une fois la même initiative.

³Celui qui appose une signature autre que la sienne, qui signe pour un tiers ou qui, intentionnellement, signe plus d'une fois est punissable (art. 282 du code pénal suisse).

Art. 2 En matière cantonale sont électrices et électeurs :

- a) Les Suissesses et les Suisses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans le canton ;
- b) Les Suissesses et les Suisses de l'étranger du même âge et qui sont inscrits dans le registre électoral d'une commune du canton en vertu de la législation fédérale ;
- c) Les étrangères et les étrangers du même âge qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui ont leur domicile dans le canton depuis au moins cinq ans.

ÉCHEANCE DU DEPOT DE L'INITIATIVE : 17 JUILLET 2025

Commune de

Feuille No

<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM(S)</i>	<i>DATE DE NAISSANCE</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>SIGNATURE</i>

A RETOURNER A L'ADRESSE SUIVANTE : PLRN, Flandres 1, 2000 Neuchâtel

L'autorité communale soussignée atteste que les signataires ci-dessus sont électrices et électeurs en matière cantonale.

Lieu :, le

Sceau communal

Au nom du Conseil communal

(signature du président ou d'un membre du Conseil)

Comité d'initiative : les personnes ci-dessous forment le comité d'initiative et sont habilitées à retirer cette dernière, par une décision prise à la majorité (art. 111 LDP) : Krähenbühl Francis, Chemin Mon Loisir 7, 2208 Les Hauts-Geneveys ; Humbert-Droz Damien, Chemin des Prises 1, 2035 Corcelles ; Pittet Thierry, Pré Nimboz 7, 2027 Fresens ; Marty Jonathan, Chemin des Prés-Verts 12, 2300 La Chaux-de-Fonds ; Berger Daniel, Impasse des Pins 4, 2016 Cortaillod.